

MAIRIE DE PONT D'OUILLY

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2014

Etaient présents : Mme GUIBOUT Maryvonne, Mr LEBRETON Jacky, Mme GRAINDORGE Maryvonne, Mr DUMAY Franck, Mme HELIE Sylvie, Mr LE GALL Christophe, Mme HUREL Christiane , Mr MARAIS Eric, Mme MARGUERITE Cassandre, Mr MAUDUIT Gilles, Mme MARIE Chantal, Mr MEYER Vincent, Mme RAIRIE Sylvie, Mr SABRUN Dominique, Mme RIGOT Lydia.

Election du Maire et des Adjoints

L'an deux mille quatorze, le vingt huit mars à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Pont d'Ouilly proclamés par le bureau électoral la suite de l'opération du 23 Mars 2014, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents MM.Les Conseillers Municipaux :

Mme GUIBOUT Maryvonne
Mr LEBRETON Jacky
Mme GRAINDORGE Maryvonne
Mr DUMAY Franck
Mme HELIE Sylvie
Mr LE GALL Christophe
Mme HUREL Christiane
Mr MARAIS Eric
Mme MARGUERITE Cassandre
Mr MAUDUIT Gilles
Mme MARIE Chantal
Mr MEYER Vincent
Mme RAIRIE Sylvie
Mr SABRUN Dominique
Mme RIGOT Lydia

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr LECOQ Marcel, Maire, qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés au procès verbal des élections et a déclaré installer MM. GUIBOUT Maryvonne, LEBRETON Jacky, GRAINDORGE Maryvonne, DUMAY Franck, HELIE Sylvie, LE GALL Christophe, HUREL Christiane, MARAIS Eric, MARGUERITE Cassandre, MAUDUIT Gilles, MARIE Chantal, MEYER Vincent, RAIRIE Sylvie, SABRUN Dominique, RIGOT Lydia dans leurs fonctions de conseillers municipaux.
Mme HUREL Christiane, la plus âgée des membres du Conseil a pris ensuite la présidence. Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme MARGUERITE Cassandre.

Election du Maire

Premier Tour de Scrutin

La Présidente, après avoir donné lecture des articles L.2122-4 à L.2122-9 du Code Général des Collectivités Territoriales a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire.
Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement de vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
A déduire : bulletins nuls (art. L 66 du Code électoral)	0
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

Ont obtenu Mme GUIBOUT Maryvonne : quinze voix (15)

Mme GUIBOUT Maryvonne ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.

Détermination du nombre d'adjoints.

Le Conseil Municipal à la majorité des votants (14 contre 1), fixe à 3 (trois) le nombre des adjoints)

Election des Adjoints

Premier Tour de Scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de Mme GUIBOUT Maryvonne élue Maire, à l'élection des Adjoints au scrutin de liste :

Candidat :

Tête de liste : 1^{er} Adjoint Mr LEBRETON Jacky, 2^{ème} Adjoint : Mme GRAINDORGE Maryvonne, 3^{ème} Adjoint : Mr MAUDUIT Gilles.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A déduire : bulletins nuls (art. L66 du Code électoral) :	2
Nombre de suffrages exprimés :	13
Majorité absolue :	7

Ont obtenu Liste de Mr LEBRETON Jacky : treize voix (13)

Mr LEBRETON Jacky a été proclamé 1^{er} Adjoint, Mme GRAINDORGE Maryvonne : 2^{ème} Adjoint et Mr MAUDUIT Gilles : 3^{ème} Adjoint.